



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction navale

Question au Gouvernement n° 4259

Texte de la question

AVENIR DES CHANTIERS NAVALS STX

M. le président. La parole est à M. Jean-François Lamour, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-François Lamour. Monsieur le Premier ministre, la vente en bloc du conglomérat STX pourrait être annoncée dès cette semaine, précisant ainsi le sort des chantiers navals de Saint-Nazaire, avant même la décision du tribunal sud-coréen en charge du dossier, prévue le 11 novembre prochain.

Le néerlandais Damen, qui a la préférence du gouvernement français, serait donc de fait écarté au profit soit d'un croisiériste chinois, soit peut-être d'un autre candidat dont on ne connaît pas l'identité.

Or le devenir des chantiers de Saint-Nazaire ne met pas seulement en jeu notre industrie navale civile. Il touche aussi à notre industrie navale de défense et donc à la souveraineté de la France. En effet, les chantiers de Saint-Nazaire sont les seuls en Europe à disposer des capacités nécessaires pour construire non seulement la coque du successeur du porte-avions *Charles de Gaulle*, mais également des pétroliers ravitailleurs de la Marine nationale.

J'étais samedi dernier avec mon collègue Éric Woerth à bord du sous-marin (*Rires*)... du porte-avions voulais-je dire, au large de Chypre. J'ai pu une nouvelle fois constater le caractère indispensable de cet outil qui prend part à la bataille de Mossoul à travers l'action des Rafale Marine. Et, au-delà de cette projection de puissance permise par le groupe aéronaval, le porte-avions contribue également au volet aéroporté de notre dissuasion nucléaire.

Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a déjà exclu de devenir actionnaire majoritaire de la société STX. D'où ma question : quelles garanties apportez-vous aujourd'hui pour préserver notre capacité stratégique à construire le successeur du *Charles de Gaulle* ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, le Gouvernement – je le dis très simplement – partage vos préoccupations. STX est un très beau chantier, qui rassemble des compétences exceptionnelles. Ce chantier qui, il y a quelques années, rencontrait de grandes difficultés, possède aujourd'hui des carnets de commande exceptionnels qui assurent son avenir. Pour cette raison, le maintien de l'emploi, nous nous battons tous ensemble pour faire que l'avenir de STX soit droit, net, clair et précis.

M. Laurent Furst. Comme à Florange, comme chez Peugeot !

M. Michel Sapin, ministre. Mais il y a aussi la préoccupation que vous venez de décrire : la défense de nos intérêts nationaux, de notre souveraineté nationale, puisque ces chantiers sont les seuls capables de construire les très grandes coques, en particulier dans le domaine militaire auquel vous avez fait allusion.

C'est donc une des raisons pour lesquelles, là aussi, nous ferons prévaloir les intérêts de la France, dans un débat, ou dans une discussion, ou dans un dossier aussi difficile que celui-ci.

Nous disposons de deux armes. Vous les connaissez. La première c'est que nous avons un pacte d'actionnaires, puisque nous détenons un peu plus de 33 % de l'entreprise.

M. Michel Sordi. Merci Sarko !

M. Michel Sapin, ministre. De ce fait, l'État a aujourd'hui la capacité de s'opposer – je dis bien de s'opposer – à la prise de participation d'actionnaires qui nous paraîtraient mauvais pour la continuité économique et sociale de l'entreprise.

La deuxième arme dont nous disposons, c'est que nous avons la capacité de défendre les intérêts nationaux, les intérêts fondamentaux, les intérêts stratégiques de la France en nous opposant, en refusant qu'un actionnaire qui risquerait de mettre en cause notre indépendance devienne propriétaire d'un grand chantier comme celui-ci.

Voilà pourquoi, au fond, sur ce sujet comme peut-être sur d'autres, nous pouvons nous battre ensemble pour défendre l'intérêt de la France. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Lamour](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4259

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 octobre 2016](#)